

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 20/10/22

Personnes présentes:

Parents : Mmes GELIN, JACQUES, MARAT (FCPE), Mmes CHARDONNERET (UNAAPE)

Enseignantes : Mmes CAMUS, SOUFFLET, MAROT, GOBY, GIVRY

Représentant de la Mairie : Mr VITREY (adjoint aux affaires scolaires)

Personne invitée : Mme Papa Gadoud

Personnes excusées: Mme. L'Inspectrice de Circonscription, les membres du RASED

Rappel du rôle et des règles de fonctionnement du conseil d'école :

Mme Givry rappelle que le conseil d'école, présidé par la directrice d'école, donne son avis sur les principales questions de vie scolaire et les actions pédagogiques entreprises. L'Inspecteur de circonscription participe de droit aux réunions. Sont membres de droit du conseil d'école et participent donc au vote : la directrice et les enseignantes, le maire ou son représentant et un membre délégué désigné par le conseil municipal, un des maîtres du Réseau d'Aide (RASED), les parents d'élèves élus titulaires et le délégué départemental de l'Éducation nationale (DDEN).

Les participants peuvent soumettre les questions qu'ils souhaiteraient voir abordées dans un délai de 48 heures.

1- Les effectifs et la répartition pédagogique:

Notre école compte 73 élèves (80 en 2021, 69 en 2020, 68 en 2019, 82 en 2018, 104 en 2017, 109 en 2016, 115 en 2015).

Ils sont répartis en trois classes et une classe UEMA:

- 26 enfants en TPS/PS : 2 TPS et 24 PS+ avec Mme GIVRY (Mr Marot : 1 fois toutes les 3 semaines les lundis)
- 22 enfants en MS/GS 1 : 8 MS et 14 GS avec Mme CAMUS
- 23 enfants en MS/GS2 : 11 MS, 12 GS avec Mme GOBY (lundis et mardis), Mme MAROT (jeudis et vendredis)
- une classe UEMA : 2 élèves pour l'instant mais de dossiers sont en attente, avec Mme SOUFFLET

◇ Mme PAPA GADOUD responsable du site UEMA fait le bilan de cette ouverture et de la rentrée. L'installation s'est bien passée, elle remercie la municipalité pour l'aide apportée cet été. L'intégration dans les classes a commencé à certains moments de la journée.

La campagne pour la rentrée 2022 va commencer .

◆ Mmes NAUDIN, PERRIER (Agents Spécialisés des Écoles Maternelles) et Mme DUTARTRE (Agent employé par la mairie) apportent une assistance aux enseignantes.

◆ Mme Robic, AESH, aide un élève dans l'école.

2- Les résultats des élections :

électeurs inscrits : 133

Nombre de votants : 88

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 5

Nombre de suffrages exprimés : 83

Taux de participation : 66,17 %

Sont élues: Mmes JACQUES , GELIN, MATRAT (titulaires FCPE), Mme CHARDONNERET (titulaire UNAAPE), Mme CAMEMEN (suppléante UNAAPE), Mmes PERROUD, GIRARD, BIJOU (suppléantes FCPE)

3- La sécurité :

Le niveau de sécurité est au stade sécurité renforcée - risque attentat"

Un exercice de simulation incendie est fait chaque trimestre (le premier a eu lieu le 30/09).

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité est remis à jour chaque année. C'est un inventaire des risques majeurs à Nuits-Saint-Georges (tempête...) et une procédure en cas d'alerte.

Un exercice d'évacuation a eu lieu le mardi 18 octobre vers 10h45 en présence de Mr Tillier, représentant sécurité de la municipalité (le compte rendu de cet exercice est présenté). L'exercice s'est bien déroulé, les élèves se sont déplacés dans le calme.

Quelques remarques: le choix du portail lors de la fuite dépend du point d'origine du danger et cela peut remettre en question cet entraînement..

Il s'avère nécessaire d'avoir un téléphone portable, personnel, en permanence sur soi .

► alarme-intrusion : celle-ci a bien fonctionné

L'équipe enseignante souligne l'importance de ces exercices afin que cela devienne un réflexe pour les enfants.

Il est rappelé à l'ensemble des parents qu'il existe un certain nombre de règles à suivre en cas d'accident majeur, ces règles sont affichées à l'entrée de l'école et sur le site internet de l'école (rubrique « sécurité »).

- L'équipe enseignante renouvelle sa demande de dix minutes pour les horaires de classe l'après-midi :

→D'une part, des parents nous font part de leurs difficultés à récupérer leurs enfants à l'heure (notamment à la sortie de 16h45). Cela est dû au court délai entre les horaires de l'école maternelle et l'école élémentaire.

Les parents d'élèves indiquent que ce problème se pose également en fin de matinée.

→D'autre part, les enfants qui prennent le bus partent quelquefois vers 16h35 (10 minutes avant l'heure de sortie, cela pose la question de la responsabilité et d'un manque sur les heures d'enseignement). Le bus arrive aussi très souvent à 13h30, avant les cours de l'après- midi.

Proposition : avancer de dix minutes l'entrée de l'après-midi et la sortie du soir afin que les parents récupèrent en premier les enfants de maternelle et que les enfants du bus ne manquent pas de temps scolaire, **les horaires de l'école deviendraient 13h35 (avec un accueil de 13h25 à 13h35)-16h35** à la place de 13h45-16h45.

→ Nous réitérons donc la demande (déjà évoquée lors du conseil d'école du 13 mars 2022, du 12 novembre 2021) de changement d'horaires de l'école pour les après -midis.

Le conseil d'école émet un avis favorable à cette proposition.

Mr Vitrey nous indiquera la suite donnée à ce projet.

4- Le Règlement intérieur:

Un nouveau protocole COVID est en place depuis la rentrée, nous sommes au stade socle.

Après discussion, la phrase« **Les enfants et les adultes qui viennent avec un engin roulant à l'école, doivent circuler à pied dans la cour en le tenant à la main.** » apparaîtra en gras dans le règlement 2022.2023.

Les membres du Conseil votent le nouveau règlement à l'unanimité .

Il sera distribué aux familles pour lecture et signature avec la charte de la laïcité.

5- Le bilan financier :

Le bilan financier (ci-joint) de l'année scolaire 2021-2022 a été validé par l'OCCE. L'UNAAPE et la FCPE ont également vérifié le bilan.

Somme actuelle sur le compte OCCE : 3915 euros

Dépenses depuis le début de l'année

cotisation et assurance OCCE: 178,75euros

Recettes depuis le début de l'année (septembre): participation des familles à la coopérative:1575 euros

L'équipe enseignante remercie vivement les parents ainsi que la municipalité (subvention) pour l'aide apportée pour la mise en place de nos projets.

6-Les Activités du premier trimestre et les différents projets de l'année , les APC:

♦ Actions pédagogiques de ce début d'année scolaire en lien avec le projet d'école:

Axe 1 : Apprendre et réussir : favoriser la maîtrise des fondamentaux

- Utilisation de Narramus. apprentilangue....
- Utilisation de l'application je valide : la municipalité a accordé le budget pour l'achat de 2 tablettes, nous sollicitons l'aide de Mr Gdula pour cet achat .

Axe 2 : Garantir le bien-être, conforter une école bienveillante et exigeante

Développer une communication avec les familles :

- Communication avec les parents d'élèves:

- Nous avons mis en place à l'école : une note de rentrée que nous avons distribuée à chaque famille en septembre, un cahier de liaison qui fait le va-et-vient entre la maison et l'école. Nous rappelons que les mots sont à lire et à signer.

-Nous communiquons également par mail.

-Les réunions parents-enseignantes ont eu lieu le 09 septembre .

-Nous avons également un site internet sécurisé.

- Un Padlet pour les nouveaux arrivants et la visite des lieux.

Maintenir les partenariats avec les structures locales :

- Le projet jardin se poursuivra.
- la médiathèque pour des animations autour des albums : **le 22 septembre** pour toutes les classes et **le 10 novembre**
- invitation à la cérémonie du **11 novembre**
- L'école participera à « école et cinéma » : projections de courts métrages au cinéma nuiton.
- Participation à la grande lessive dans le jardin de l'Arquebuse : **jeudi 20 octobre** «la couleur de mes rêves». Nous participerons à la grande lessive au mois de mars.

Renforcer la continuité école maternelle- élémentaire :

- Participation à la grande lessive :Nous participerons à la grande lessive au mois de mars, nous inviterons l'école élémentaire et le périscolaire à participer.

♦ Autres actions pédagogiques :

- Un décroisement les après-midi dans la classe de GS .

Les activités proposées concerne le domaine : explorer le monde+aide lors du graphisme .

- A partir de la période 2, les mardis : **des ateliers de motricité en commun avec des objectifs croissants en fonction des niveaux de classe**

♦ **des APC(activités pédagogiques complémentaires) :**

Ces APC seront articulées autour du français et des mathématiques : avec des jeux de société...

Ces APC ont lieu deux fois par semaine le lundi et le jeudi après-midi de 16h45 à 17h30.

DATES DEJA CONNUES ET LES DIFFÉRENTS PROJETS DE L' ANNÉE:

- **JEUDI 20 OCTOBRE** Participation à la grande lessive: avec pour thème :« la couleur de mes rêves »:exposition de dessins au jardin de l'Arquebuse

- **VENDREDI 18 NOVEMBRE (matin) :** photo de classe et portrait des enfants

- **JEUDI 08 DÉCEMBRE (matin) :** spectacle de Noël pour les élèves « deux ours sous les flocons », coût 600 euros (financé par la municipalité)

- **VENDREDI 16 DÉCEMBRE (matin) :** goûter de Noël (avec le père Noël) pour les enfants

- **MARDI 17 JANVIER (matin):** goûter de la galette des rois avec les enfants

- **MARDI 28 FÉVRIER (matin):** animation « école et cinéma » au cinéma Nuiton avec les contes de la mère poule (financé par la coopérative scolaire)

- **activité piscine pour les GS :** du mardi 03 janvier 2023 au vendredi 24 mars 2023, les mardis de 14h00 à 14h45 et de 14h45 – 15h30.

Passage des agréments pour les parents le 07/11, **n'hésitez pas à nous prévenir si vous souhaitez participer à l'encadrement de la piscine.**

- **MARDI 21 MARS (matin):** animation « école et cinéma » au cinéma Nuiton avec Le Gruffalo (financé par la coopérative scolaire)

-**JEUDI ET VENDREDI 27 ET 28 AVRIL (une animation dans chaque classe) :** « MOUMA ET SA RENCONTRE AVEC LES PETITS HOMMES » avec Laurence Mazué(450 euros : financé par la coopérative scolaire)

-**VENDREDI 16 JUIN:** kermesse (fête de l'école) à 17h30

8-Les travaux :

L'équipe pédagogique remercie la mairie pour l'entretien des locaux et de la cour, l'achat de matériel au cours de l'année 2022/2023 :

- 2 tableaux dans la salle de classe de MS/GS pour son installation

- le dortoir pendant les vacances d'automne

- l'aide apportée par les agents de mairie (ATSEM et agents techniques) lors du déménagement des 2 salles de classe.

- des demandes : nous réitérons notre demande pour avoir un photocopieur couleur, Mr Vitrey indique de faire une demande de budget à lui envoyer dès que possible.

La liste des travaux actualisée est envoyée en mairie par mail .

Prochain conseil d'école : le mardi 07/03 à 18 h00.

La Directrice
C Givry



FCPE



UNAAPE

CHARDONNERET. C.

